

Info

VSAM

Verein Schweizer Armeemuseum
Association du musée suisse de l'armée
Associazione del museo svizzero dell'esercito
Associazioni dal museum svizzer da l'armada



Bulletin

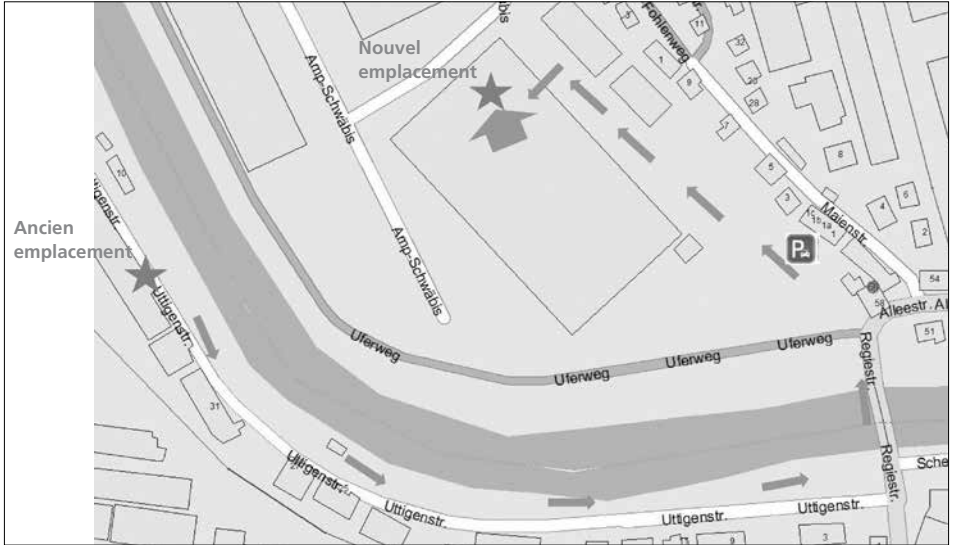
N° 2/15

www.musee-armee.ch



- **Procès-verbal de la 37^e assemblée des membres du 25 avril 2015 à Thoune (3)**
- Transformation de l'ancienne régie des chevaux à Thoune (14)
- Le Shop de la VSAM occupe de nouveaux locaux dans l'ancienne régie des chevaux (20)
- In memoriam Jacques Schneider (22)
- Trois belles trouvailles pour la collection d'artillerie (23)
- Journée portes ouvertes, Berthoud, 17 octobre 2015, de 10 h 00 à 19 h 00 (34)

Le Shop a déménagé



Ouverture uniquement sur rendez-vous

Téléphone 076 200 82 88 en l'absence de réponse : 079 415 11 67

Site Internet : www.armeemuseum.ch; Commandes par e-mail : shop@armeemuseum.ch

**Journée portes ouvertes de la collection de Berthoud le 17 octobre 2015,
de 10 h 00 à 19 h 00 (cf. article page 34).**

Légende de la couverture: Le canon de position 12 cm ordonnance 1882 trouvé à Airolo sur la version d'origine de l'affût est préparé pour le transport (voir article en page 27).

Impressum

Bulletin des membres de l'Association du musée suisse de l'armée. Le bulletin contient également les communications de la Fondation Matériel historique de l'armée suisse.

Editeur : Association du musée suisse de l'armée, case postale 2634, 3601 Thoune

Rédaction : Hugo Wermelinger, h.wermelinger@armeemuseum.ch

Traductions : GLOBAL TRANSLATIONS Srl

Procès-verbal de la 37^e assemblée des membres du 25 avril 2015 à Thoune

1. Allocution de bienvenue

Le président Paul Müller ouvre à 10 h 00 la 37^e assemblée des membres dans l'ancien manège de l'Expo-Thoune et souhaite la bienvenue aux quelque 140 membres de l'association et invités. On note en particulier la présence de Robert Wieser, secrétaire général adjoint DDPS, du brigadier Daniel Berger, conseiller du chef du DDPS en matière de politique militaire, du commandant de corps aD Arthur Liener ainsi que des deux anciens chefs de l'armement Felix Wittlin et Fred Markwalder.

Claude Bruchez officie en tant qu'interprète pour les participants de langue française.



Claude Bruchez.

L'assemblée observe une minute de silence pour honorer la mémoire des membres décédés de l'association.

L'invitation et les documents nécessaires ont été envoyés dans les délais à tous les membres de l'association avec le bulletin 1/2015. L'ordre du jour est adopté sans discussion.

2. Election des scrutateurs

MM. Alfred Maag et Hans Rudolf Scheidegger sont élus scrutateurs.

3. Procès-verbal de la 36^e assemblée des membres du 10 mai 2014 à Schaffhouse

Le procès-verbal publié dans le Bulletin 2/3 2014 est adopté sans discussion, avec remerciements à son auteur.

4. Rapport annuel VSAM 2014

Le rapport annuel 2014 a été envoyé avec l'invitation. Paul Müller y apporte les compléments suivants :

Un premier temps fort de l'exercice sous revue fut l'assemblée des membres à Schaffhouse, qui s'est tenue en même temps que l'inauguration de l'exposition spéciale Mobilisation, que notre association a soutenue avec une contribution financière de CHF 7500.- ainsi que par la mise à disposition de personnel et de matériel d'exposition. Cette exposition peut encore être visitée en 2015; elle a entre-temps été complétée par une autre exposition spéciale intitulée Motorisation.

Un second temps fort fut notre participation à AIR14 pendant neuf jours avec le Shop. Les efforts consentis se sont avérés payants. De nombreuses personnes nous ont rendu visite, particulièrement pendant les deux week-ends.

Le comité a siégé trois fois en 2014 pour traiter les thèmes: manifestations de l'association, membres, prestations au profit de la fondation, projets (timbres des soldats, publications, remise du matériel de la VSAM à la Confédération), exposés, présence de l'association, vente d'insignes et de livres, finances. Le comité a en outre organisé en octobre une journée de travail sur le tri des dossiers afin de réduire la montagne de dossiers et de se préparer à l'entreposage dans le bâtiment 113. Conformément à la décision de l'assemblée des membres de 2014, l'association a soutenu la Fondation HAM en versant un montant de CHF 5000.– pour des charges qui ne sont pas acquittées par le DDPS. Nous avons publié deux bulletins d'information pour nos membres. Ceux-ci abordaient des thèmes de l'histoire militaire et informaient de nos activités.



Paul Müller, président de la VSAM.

Nous avons de nouveau organisé six conférences avec des intervenants de qualité qui ont su intéresser à chaque fois 40 à 90 personnes. En janvier 2014, Silvio Keller a abordé le thème de l'armée dans la région d'Interlaken de la Seconde Guerre mondiale à nos jours. Jürg Trick et Gerhard Wyss ont parlé en mars des objets explosifs de l'armée suisse. En mai, Manfred P. Schulze, muséologue retraité du Musée de la ville de Spandau, a traité de la ville militaire de Spandau. L'exposé de Michiel Brunott à Berthoud sur

la restauration de véhicules a attiré de nombreux collectionneurs et passionnés d'automobile. Au cours d'une excellente leçon d'histoire, le brigadier ad Jürg Keller a abordé en septembre la mobilisation et l'occupation des frontières entre 1914 et 1918. En novembre, Jürg Burlet, conservateur du Musée national, membre du comité de la VSAM et du Conseil de fondation HAM, a abordé le passage à la tenue feldgrau en 1914.

Nous avons régulièrement fait de la publicité dans la presse militaire au travers d'annonces. En tout, 2718 personnes intéressées ont visité les collections de Thoune et de Berthoud. Si l'on compte en plus les personnes qui ont assisté à nos exposés, nous avons presque atteint les 3000 visiteurs. Malgré les différentes actions liées aux transformations et au déménagement, nous avons pu atteindre notre objectif.

Le travail lié à la nouvelle convention de prestations avec le DDPS n'est pas encore terminé. Nous sommes dépendants des directives du Service central du matériel historique de l'armée. Un nouvel emplacement a tout de même pu être trouvé pour le Shop.

Le vice-président Henri Habegger informe sur les travaux dans le domaine des timbres des soldats, sur les publications du Shop et sur le transfert à la Confédération du matériel aux mains de l'association.

L'acquisition de la précieuse collection de timbres des soldats s'est achevée avec succès. Dans le courant de l'exercice sous revue, de nombreux autres petits dons ainsi qu'un don important de CHF 25 000.– ont été effectués. En mars 2015, la famille Graber s'est déclarée prête à renoncer au montant restant de CHF 19 000.–. La collection est désormais la pro-

priété de la Confédération. La saisie détaillée et des ajouts à la collection sont actuellement en cours. Les travaux sont placés sous la direction de Peter Blaser avec le soutien de Hansruedi von Gunten. Une équipe de huit collectionneurs réputés est à l'œuvre un à deux jours par mois. Cela va déboucher sur la parution d'un nouveau catalogue de timbres des soldats sous forme électronique. Les doublettes sont utilisées en premier lieu pour compléter les collections de la Bibliothèque am Guisanplatz et du Musée de la communication. En deuxième lieu, elles sont proposées à l'achat à des conditions favorables aux membres de notre association, entre autres dans le cadre de l'assemblée de ce jour.



Florence Balmer.



Henri Habegger, 1^{er} vice-président de la VSAM.

L'ouvrage *Fahrzeuge der Schweizer Armee* (Véhicules dans l'armée suisse) devrait être présenté lors de la journée portes ouvertes du 17 octobre 2015 à Berthoud. La brochure *Panzersammlung Thun* (Collection de chars à Thoue) est sur le point d'être imprimée.

Vicky Jäger, notre collaboratrice de longue date du Shop, prendra sa retraite en fin d'année. Amenée à lui succéder, Florence Balmer entame aujourd'hui sa familiarisation. Le déménagement du Shop vers les nouveaux locaux de l'ancienne régie des chevaux qui débute en juin représente un défi particulier. A l'issue du réaménagement de la présence Internet de la VSAM, les produits du Shop devraient de nouveau pouvoir être commandés en ligne.

Comme décidé à l'occasion de l'assemblée des membres de 2012, le matériel détenu par la VSAM ainsi que la bibliothèque et des collections d'images et graphiques ont été cédés à la Confédération, à savoir à la Fondation HAM ou à la bibliothèque am Guisanplatz. Le matériel dont ces institutions n'ont pas besoin a été retourné à l'association pour être valorisé. Il est proposé en premier lieu à des prix très favorables aux membres de l'association et cela commence à l'occasion de l'assemblée de ce jour. Une peinture de Karl Jauslin intitulée *Tod auf dem Schlachtfeld* a déjà été offerte en cadeau au Karl-Jauslin-Museum de Muttenz.

A la fin du rapport annuel, Paul Müller remercie tous ceux qui ont contribué à la bonne marche des activités l'an dernier: le comité VSAM, notamment Henri Habegger et le directeur de la Fondation HAM Stefan Schaerer, les nombreux collaborateurs bénévoles, les membres de l'association, le Conseil de fondation et les collaboratrices et collaborateurs de la fondation.

Hansruedi von Gunten, le bibliothécaire de longue date de la VSAM, exprime sa déception quant à la procédure de liquidation de la bibliothèque de la VSAM. Henri Habegger et Paul Müller répondent qu'aucune autre solution n'était possible. Ils témoignent à l'interpellateur toute leur reconnaissance et soulignent ses mérites importants concernant la bibliothèque de l'association.

Le rapport d'activités 2014 est approuvé par l'assemblée avec deux abstentions et aucun avis contraire.

5. Information sur l'activité de la Fondation Matériel historique de l'armée suisse

Président du Conseil de fondation Hannes Wettstein

La Fondation HAM existe depuis un peu plus de six ans. Hannes Wettstein en est désormais le président depuis deux ans. Cette activité n'est pas toujours rose. Les procédures internes et l'équipe fonctionnent bien. Hannes Wettstein n' imagine pas travailler avec une équipe meilleure que celle composée des collaborateurs actuels. Certains sujets importants suscitent toutefois des problèmes qui ne sont pas encore suffisamment réglés, même après six ans. La principale pierre d'achoppement concerne ce qui fait partie ou non de la collection. Cette question est du ressort du DDPS, et plus précisément du Service central du matériel historique de l'armée (ZSHAM). La fondation peut uniquement introduire des demandes. C'est ensuite le DDPS qui décide ce qui doit être repris dans la collection et ce qui doit être cédé ou éliminé. Vu l'absence de règles décisionnelles claires, cela entraîne souvent de pénibles discussions dans des cas concrets particuliers. Hannes Wettstein est ravi de constater que le ZSHAM s'est attaqué au problème.

L'espace de stockage disponible est limité et les finances seront en baisse à partir de l'année à venir. Cela ne laisse par conséquent plus aucune possibilité pour des expériences.



Hannes Wettstein, président du Conseil de fondation HAM.

La séparation de l'association et de la fondation est à présent définitivement accomplie. Une exigence du DDPS est ainsi remplie. Que toutes les personnes impliquées soient remerciées pour leur travail. Des remerciements reviennent également aux nombreux bénévoles de la VSAM. La VSAM est le principal partenaire de la fondation en plus du ZSHAM. Avec eux, la fondation est en train de créer une collection consultable à l'échelle internationale.

Information par le directeur de la Fondation HAM, Stefan Schaerer

Stefan Schaerer offre un aperçu de l'activité de la Fondation HAM dans le rapport annuel. Il montre le travail concret des différents collaboratrices et collaborateurs. Il mentionne un exemple représentatif de Berthoud et Thoun à titre d'exemple.

Christian Sigrist a restauré à Berthoud une ambulance Dodge. Les photos montrent l'état du véhicule à la livraison et après la restauration.



*Ambulance Dodge avant et après la restauration.
Photos © Fondation HAM.*

Dans la halle «Nüssli» de l'ancienne régie des chevaux à Thoune, les murs sont décorés de 42 peintures aux couleurs vives. Elles ont vu le jour en 1937 et sont aujourd'hui en mauvais état. Pendant une semaine de projet en automne 2014, jusqu'à 30 étudiantes et étudiants de la Haute école des arts de Berne se sont chargés d'assurer la pérennité des peintures.



Des diplômés de la Haute école des arts de Berne assurent la sauvegarde des peintures dans la halle «Nüssli» à Thoune. Photos © Fondation HAM.

Andreas Bärtschi, Heinz Bhend et Roland Thommen sont partis à la retraite. Christine Pulfer est récemment entrée en fonction avec un taux d'occupation de 50% (en remplacement de Roland Thommen). Le recours à des bénévoles revêt beaucoup d'importance pour la VSAM. Ils travaillent en petits groupes spécialisés sous la direction d'un collaborateur de la fondation. Les effectifs devant être réduits à partir de 2016, l'importance des bénévoles va encore augmenter.

A Thoune, les travaux de transformation de l'ancienne régie des chevaux ont commencé. Le projet d'origine a été revu pour des raisons de coûts. Au lieu des 5,8 millions budgétisés à l'origine, un plafond de dépenses de 3,8 millions a été fixé. Programmé à l'origine à l'automne 2013, le début des travaux n'a eu lieu qu'à l'automne 2014. La Fondation HAM devrait pouvoir occuper ses nouveaux locaux dans l'ancienne régie des chevaux à partir de mi-2015. Les transformations de la régie des chevaux font l'objet d'un article séparé dans ce bulletin d'information.

6. Finances

Les comptes annuels 2014 ont été envoyés à tous les membres de l'association avec l'invitation à l'assemblée. Dans sa séance du 9 février 2015, le comité a approuvé les comptes présentés à l'assemblée de ce jour. Ces comptes sont présentés par Sascha Burkhalter, le caissier.



Sascha Burkhalter.

Effectif des membres

Au 31 décembre 2014, l'association compte 1973 membres au total. Cela représente 294 membres de moins par rapport à l'année précédente. Cette baisse de quelque 13% par rapport à l'exercice précédent est clairement supérieure à la diminution moyenne des dernières années qui s'élevait entre 2 et 4%. La raison principale de ce chiffre élevé est un apurement de nos listes de membres. En effet, nous avons dû constater que notre association comptait environ 200 membres qui ne payaient pas leur cotisation, et ce malgré plusieurs rappels. Conformément aux statuts, le comité a rayé quelque 200 personnes de la liste des membres. Les décès et les personnes quittant l'association pour des raisons d'âge sont les autres causes principales de l'évolution négative du nombre de membres.

Compte de profits et pertes du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Avec des revenus de CHF 87 373.07 et des dépenses de CHF 92 656.50, le compte de profits et pertes de 2014 se clôture sur une perte de CHF 5283.43. La raison principale de cette perte est la contribution de CHF 7500.– versée par notre association à l'exposition Mobilisation à Schaffhouse et que l'assemblée des membres de l'an dernier a inscrite après coup au budget. Malheureusement, cette dépense unique n'a pas pu être compensée par des recettes supplémentaires ou des charges plus faibles. Compte tenu de la base de fonds propres confortables de notre association, cette perte unique reste toutefois supportable.

Les recettes sont légèrement plus faibles que ce qui était prévu dans le budget. Le principal déficit résulte des cotisations des membres et des dons. Sur ce point, le nombre moins important de membres a un impact négatif. D'autre part, dans le cadre de l'action de collecte pour l'action de timbres des soldats, nous avons reçu de très nombreux dons de la part de nos membres. Ceux-ci ont alors renoncé, et c'est tout à fait compréhensible, à effectuer d'autres dons à l'association, diminuant ainsi les recettes.

Le résultat net du Shop s'élève à CHF 5161.–. Le Shop a réalisé un chiffre d'affaires de plus de CHF 54 000.–, dont il a fallu déduire les dépenses d'achat d'un montant de CHF 36 000.–, les frais directs de personnel et d'exploitation à concurrence de CHF 17 000.– ainsi que la diminution des stocks pour un montant de CHF 5000.–. Les dépenses d'achat étaient comparativement élevées l'an dernier en raison de la production de la troisième série d'ouvrages sur le vélo d'ordonnance. Nous avons cependant pu dimi-

nuer ses coûts en liquidant une partie des provisions pour publications de CHF 15 000.–.

En ce qui concerne les charges, les frais administratifs sont considérablement plus faibles. Cela est dû à la suppression de l'organe de révision externe et à la diminution des frais de port et d'envoi. Etant donné que l'an dernier, nous n'avons publié que deux bulletins au lieu de trois les années précédentes, les frais de port ont diminué. Les frais de RP, du bulletin, d'Internet et des annonces sont en revanche environ CHF 6000.– plus élevés que prévu. Le second bulletin de l'année 2014 était très complet, ce qui a entraîné des frais de mise en page et d'impression plus élevés. En outre, l'assemblée des membres de l'an dernier organisée à Schaffhouse était un peu plus onéreuse. Comme les années précédentes, une contribution de CHF 5000.– a été versée l'an dernier à la Fondation HAM.

Bilan au 31 décembre 2014

Le total du bilan s'élève à CHF 253 187.02 et se compose de liquidités à hauteur de 94%. Les réserves s'élèvent encore à CHF 15 000.– et se composent exclusivement d'apports figurant partiellement à l'actif provenant de la production de livres. Les réserves du Shop restantes ne sont en principe pas mises à l'actif. Le fonds figure également au bilan de l'association avec un franc symbolique.

Du côté des passifs, la diminution du capital étranger ne passe pas inaperçue. Nous avons réduit à CHF 15 000.– les provisions à affectation déterminée pour les publications, alors qu'elles s'élevaient à CHF 30 000.– jusqu'à présent. Ce montant nous a permis de financer partiellement les frais de publication de la troisième série d'ouvrages sur le vélo d'ordonnance.

Fin 2014, le capital propre s'élève à CHF 224 687.02 ou près de 90% du total du bilan après déduction de la perte des comptes annuels 2014. C'est une structure financière très saine qui nous permet de soutenir de bons projets de manière ciblée avec des montants uniques, comme l'exposition Mobilisation à Schaffhouse.

Bruno Maurer s'enquiert du nombre de nouvelles adhésions. Selon Sascha Burkhalter quelque 50 personnes rejoignent l'association chaque année.

Rapport des réviseurs

Les réviseurs des comptes confirment dans un rapport du 27 février 2015 l'exactitude des chiffres finaux et recommandent d'approuver les comptes annuels.

Décision

Paul Müller remercie le caissier pour l'important travail accompli.

L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes annuels 2014 et donne la décharge au comité.

7. Elections

Election d'un nouveau membre du comité

La durée statutaire du mandat de membre du comité est de trois ans. La réélection n'est soumise à aucune restriction. A l'exception du président, qui est élu par l'assemblée des membres, le comité se constitue lui-même.

Aucune réélection n'est nécessaire cette année. Aucune démission n'a été présentée.

Adrian Muther est proposé comme nouveau membre du comité. Adrian Muther, docteur en médecine dentaire, réside à Berne et est vice-président de l'Association Suisse pour l'Etude des Armes et Armures de Berne (ASEAA). C'est par conséquent un spécialiste expérimenté du matériel historique de l'armée.

L'assemblée élit Adrian Muther par acclamation comme nouveau membre du comité.



Adrian Muther.

Election de l'organe de révision

Selon les statuts, l'organe de révision est désigné par l'assemblée des membres pour un mandat d'une année. Le comité demande de réélire les deux réviseurs actuels, le colonel Rudolf K. Bolliger et le colonel EMG Daniel Schweizer.

L'assemblée approuve la réélection par acclamation.

8. Programme d'activité 2015

Activités 2015

Paul Müller présente le programme d'activités 2015: nous continuerons à soutenir la Fondation HAM par la collaboration bénévole de nombreux membres de l'association. Nous voulons accorder à la Fondation HAM un montant de CHF 5000.-. Nous prévoyons de publier deux à trois bulletins d'information pour les membres et d'apporter notre concours pour les expositions et la journée portes ouvertes à Berthoud. Nous allons poursuivre les travaux relatifs aux timbres des soldats, éditer les deux publications sur les véhicules de l'armée suisse et la collection de chars à Thoun et reprendre le Shop au nouvel emplacement et les archives dans le bâtiment 113. Comme mentionné, nous planifions une refonte de notre présence sur Internet, y compris la mise en place d'une boutique en ligne. Nous avons de nouveau prévu une série de six conférences. Nous souhaitons faire de la publicité ciblée dans la presse militaire spécialisée à concurrence de CHF 10 000.-. Nous nous sommes en outre fixé pour objectif de guider 3000 visiteurs dans nos collections. Nous souhaitons aussi conclure la nouvelle convention de prestations avec le DDPS, mais nous sommes dépendants du DDPS.

Budget 2015

Le comité a approuvé le budget ainsi que les comptes annuels 2014 en sa séance du 9 février 2015 à l'attention de l'assemblée des membres. Les recettes s'élèvent à CHF 86 000.- et comprennent des cotisations plus basses et des dons de CHF 80 000.-. Nous tablons aussi de nouveau sur un résultat net de CHF 5000.- pour le Shop.

Nous estimons les dépenses à CHF 85 500.–. Les principaux postes de dépenses sont, comme les années précédentes, les frais du bulletin d'information, les annonces et d'autres actions de RP ainsi que le site Internet pour un total de CHF 55 000.– Les frais d'administration, y compris les frais de port, s'élèvent à CHF 13 000.–. Pour l'entretien du fonds ainsi que les conférences, nous tablons sur CHF 12 000.– de frais. En 2015, le comité aimerait une nouvelle fois accorder un montant de CHF 5000.– à la Fondation HAM. Nous nous attendons par conséquent à un bénéfice de CHF 500.–.

Décision

Le comité soumet les propositions suivantes:

- Approbation du programme d'activités 2015
- Approbation de la cotisation annuelle non modifiée
- Approbation du montant de CHF 5000.– à la Fondation HAM
- Adoption du budget 2015

Dans les quatre votes, les propositions sont approuvées à l'unanimité.



L'assemblée approuve le rapport annuel 2014.

9. Propositions émanant du cercle des membres

Aucune proposition n'a été présentée.

10. Divers

La prochaine assemblée des membres aura lieu à Thoun le 23 avril 2016. Nous espérons être en mesure de présenter l'ancienne régie des chevaux transformée.

Le président remercie tous les participants à l'assemblée de la confiance qu'ils accordent au travail de la VSAM. Il remercie également le comité, les membres du Conseil de fondation, de même que les collaborateurs bénévoles et appointés de la Fondation HAM pour leur engagement, les autorités et tout particulièrement les services du DDPS (état-major de l'armée, base logistique de l'armée, centre logistique et centre d'infrastructure de Thoun, office central du matériel historique de l'armée, Armasuisse, RUAG).

Fin de la 37^e assemblée ordinaire des membres: 11 h 40.

A la suite de l'assemblée, M. Jürg Stüssi-Lauterburg, directeur de la Bibliothèque am Guisanplatz, présente dans un exposé enthousiasmant la bataille de Marignan de 1515. M. Roland Haudenschild, président de la Fondation Pro Marignano, renvoie à son nouveau livre Marignan 1515–2015 ainsi qu'à d'autres publications en rapport avec la bataille. S'en suivent un apéritif et le repas de midi en commun. La vente spéciale de livres et graphiques ouverte jusqu'à 16 h ainsi que le Shop de la VSAM suscitent un fort intérêt de la part de nombreux visiteurs.

Pour le procès-verbal:
Secrétaire de la VSAM

Hugo Wermelinger

Photos (en l'absence d'autres indications):

Markus Hubacher, Spiez



Jürg Stüssi-Lauterburg.



Roland Haudenschild.



Vente spéciale de livres et d'insignes.



Vente spéciale de livres et d'insignes.



Vicky Jäger tient le Shop de la VSAM.



Le livre sur la bataille de Marignano est proposé à un prix spécial par les éditions Merker im Effingerhof.



Dîner en commun.

Transformation de l'ancienne régie des chevaux à Thoune

Pendant les nombreuses années d'activité de collecte de la VSAM, le matériel a sans cesse dû être entreposé ailleurs. Les lieux de stockage étaient répartis pratiquement partout en Suisse et l'affectation changeait en permanence. Ces déménagements engendraient systématiquement des dépenses financières importantes et mobilisaient beaucoup de personnel.

Grâce aux nouvelles dispositions relatives à la collection de matériel historique de l'armée suisse, l'ancienne régie des chevaux de Thoune a été désignée comme lieu de conservation central pour le matériel historique. Cette décision exigeait que ces locaux soient transformés et adaptés aux nouveaux besoins. Les premières étapes ont été franchies au travers de la transformation du bâtiment 118, dont nous vous avons entretenus dans le bulletin d'information 3/12, et d'une rénovation partielle du bâtiment 113. Toutefois, le carré de bâtiments, véritable cœur du complexe, composé des écuries, du bâtiment en saillie et du manège, est resté dans le même état. Le projet de transformations a été réactivé en 2013, mais dans des conditions nettement plus mauvaises que prévu auparavant. Le projet a dû être massivement redimensionné et être réorienté selon le principe du Design to Cost. Autrement dit, seules les finances ont déterminé le standard d'aménagement et les exigences de conservation ont été reléguées au second plan.

L'organisation du projet se présente comme suit: à l'instar de toutes les constructions du DDPS, c'est Armasuisse qui en est le maître

d'ouvrage. En tant que locataire, l'état-major de l'armée fournit le cadre des besoins et l'office central, en tant qu'utilisateur, peut exprimer certains souhaits. Dans cette organisation, aucun rôle actif n'est prévu pour la Fondation HAM en tant que partenaire de l'utilisateur. L'attention a été clairement attirée sur cette circonstance à l'occasion de la réunion de démarrage, et ce en raison des expériences tirées de la phase de transformation du bâtiment 118. En pratique, les transformations en cours ont débouché sur une excellente collaboration entre la fondation et la direction du projet. Les souhaits de la fondation sont toujours pris en considération et, dans la mesure du possible, satisfaits.

Entreposer du matériel historique implique le respect de certaines exigences en matière de sécurité et de conditions ambiantes dans les espaces de stockage. Ces exigences sont définies dans des normes internationales. Au fil du temps, le non-respect de celles-ci entraîne inéluctablement des dégâts au matériel entreposé. Le projet d'origine portant sur la réaffectation de l'ancienne régie a tenu compte de cette réalité dans la mesure du possible, mais, comme mentionné précédemment, celui-ci n'a malheureusement pas pu être réalisé. Avec le projet actuel, les exigences minimales en termes de conditions ambiantes ne peuvent pas être atteintes dans la majorité des locaux. Ce n'est pas de la mauvaise volonté; cela est dicté par la situation financière. Une solution minimale a été décidée, à savoir alimenter les deux ailes latérales du bâtiment avec de l'air suffisamment chaud pour que la température ne chute pas en dessous du point

de congélation. Il a été renoncé à la mise en place d'autres mesures visant à influencer les conditions ambiantes.

Dans l'échéancier numéro quatre, la fondation a reçu pour mission de vider le bâtiment en saillie de l'ancienne régie pour le mois de mai 2014. Une action vaste et complexe nous a permis d'honorer cette demande. Ainsi, nous avons déplacé la bibliothèque, les archives d'images, les timbres des soldats, divers bureaux et un peu de matériel divers en interne dans d'autres locaux. Dans la foulée, nous avons appris que le début des travaux allait une nouvelle fois être reporté; par conséquent, c'est le calme qui a régné sur le futur chantier pendant tout l'été. Contrairement à certaines affirmations, il convient de souligner clairement que la fondation n'a eu aucune influence sur ce processus!

La situation a évolué en octobre 2014. Pour la première fois, nous avons vu des artisans et des machines arriver sur le chantier. Dans un premier temps, ils ont enlevé les planchers intermédiaires en bois dans les deux ailes latérales. Ceux-ci avaient été mis en place après le départ de la régie fédérale des chevaux (EPRA) en 1950 afin de créer de l'espace d'entreposage pour le PAA de Thoune. Dans un premier temps, le donneur d'ordre était encore d'avis de conserver ces planchers. Heureusement, il s'est laissé convaincre que cette solution était la plus mauvaise à envisager. Un compromis a finalement été trouvé, à savoir placer au milieu de chaque aile latérale une estrade métallique sur toute la longueur. Cette galerie agrandit l'espace de stockage; mais elle convient aussi parfaitement pour présenter le stock aux visiteurs.

Ensuite, des parois de protection incendie ont été posées pour répartir chacune des ailes la-

térales en trois grands espaces et un plafond en plâtre a été mis en place. Celui-ci recouvre le lambrissage original du plafond. Ce faux plafond était nécessaire, car les plafonds en bois étaient très inappropriés du point de vue de la conservation et ils posaient également problème pour la sécurité incendie. Effet secondaire positif, une isolation minimale a pu être montée au plafond. La conservation des monuments historiques a marqué son accord, mais uniquement à condition que le plafond en bois reste préservé et puisse retrouver son aspect d'origine en cas de démolition du plafond en plâtre. En outre, diverses ouvertures de portes ont été percées dans les ailes latérales afin de relier les différentes parties du bâtiment par l'intérieur.

Les ailes latérales sont chacune pourvues de quatre passages dans lesquels le pavage d'origine est encore visible. Certes très esthétique, cela reste une mauvaise solution pour la manutention des marchandises. Il était initialement prévu de remplacer ce pavage par un nouveau revêtement. La conservation des monuments historiques s'est opposée à ce projet, mais un compromis a également pu être trouvé à cet égard. Le pavage a été amélioré là où cela s'avérait nécessaire et sa surface a ensuite été poncée par un procédé spécial. L'aspect du pavage demeure ainsi préservé, mais sa surface a été aplanie de manière à endommager le moins possible notre matériel de manutention. Les autres parties du plancher ont été laissées pratiquement intactes. Seules les fosses ont été comblées et les principales inégalités ont été aplanies, afin que nous puissions nous déplacer avec notre matériel de manutention.

Dans les ailes latérales, les anciennes portes ont été restaurées dans la mesure du possible afin de les rendre fonctionnelles. Mais nous

sommes loin des portes épaisses que l'on peut s'imaginer aujourd'hui.

Après le départ de l'EPRA, le bâtiment en saillie a d'abord été utilisé par la direction du parc des automobiles de l'armée, puis par l'Office fédéral de la logistique en tant que bâtiment administratif. Pour cette affectation, des parois intermédiaires et des placards intégrés ont été mis en place, des plafonds ont été montés, des moquettes ont été posées, une kitchenette a été montée et différentes autres adaptations ont été réalisées. Dans un premier temps, ces mesures ont été supprimées là où cela s'est avéré nécessaire et possible. A cette occasion, de magnifiques sols en parquet ont été mis au jour sous plusieurs couches de matériaux. Ceux-ci ont été réparés, poncés et huilés. Le nombre élevé d'espaces sanitaires a aussi été réduit et l'étage supérieur a été « mis à sec ». Quant à la cage d'escalier, elle a été débarrassée de l'affreuse moquette aiguilletée qui la recouvrait pour laisser apparaître un très beau sol en pierre, qui a été traité.

Dans tous les bâtiments, les installations électriques ont été remises aux normes et des détecteurs d'incendie ont été installés partout (là où il n'y en avait pas encore). L'éclairage a également été adapté à la nouvelle affectation des locaux. Cela a donné lieu à des dépenses importantes, surtout dans les ailes latérales, où les installations existantes étaient encore rudimentaires. Par ailleurs, l'ensemble du complexe est désormais équipé d'un réseau Wi-Fi. Cette installation était nécessaire, car le système d'inventaire du Service central du matériel historique de l'armée repose sur Internet et une exploitation sans système d'inventaire n'est pas possible.

Dans tous les bâtiments de la régie, les anciens châssis ont été laissés en place et réparés là où

cela s'avérait nécessaire. Tandis que ceux des ailes latérales se trouvent dans un état étonnamment bon pour leur âge, des travaux plus importants sont notamment nécessaires dans la halle « Nüssli ». Pour ce poste également, la conservation des monuments historiques a usé de son influence. Conformément au souhait de la fondation, toutes les fenêtres sont pourvues d'un film de protection contre les UV afin d'éviter que la lumière du jour n'endommage les objets à plus long terme.

Les anciennes selleries du manège sont mises à disposition de la VSAM par le Service central du matériel historique de l'armée. La VSAM utilisera ces locaux pour son Shop. Sur le plan de la construction, différents percements ont été effectués dans les murs, les installations électriques ont été rénovées et un chauffage a été installé. La VSAM effectue d'autres travaux d'assainissement en régie propre.

Il va de soi que toute construction entraîne son lot de surprises. Ainsi, les dégâts à la toiture du bâtiment en saillie étaient plus importants qu'attendu, ce qui a entraîné des dépenses plus grandes. De même, les importantes infestations par insectes constatées pendant le déménagement de la bibliothèque ont dû être évaluées et des mesures appropriées ont dû être prises.

L'échéancier prévoit d'emménager par étapes dans les locaux.

1. Shop de la VSAM: fin mai 2015
2. Bâtiment en saillie, bâtiments 103 et 108: fin juillet 2015
3. Reste de la régie: fin septembre 2015

Pour le déménagement, il s'agit en premier lieu de libérer les bâtiments situés à la Utigenstrasse. Ceux-ci sont loués par RUAG et nous devons les rendre mi-novembre. Dans un

deuxième temps, il faudra transférer le matériel depuis les emplacements extérieurs vers leur lieu d'entreposage définitif.

Texte: Martin Haudenschild et
Stefan Schaerer
Photos: Fondation HAM



L'ancien plancher intermédiaire.



Travaux de démolition.



Retour à l'état d'origine pour les ailes latérales.



Mise en place d'une paroi de protection incendie.



Paroi de protection incendie achevée.



Pose de l'isolation et du plafond.



Plafond fini.



Le pavage poncé.



Suppression des inégalités du sol.



Démolition des parois intermédiaires dans le bâtiment en saillie.



Réparation de l'ancien parquet



L'ancien parquet remis à neuf.

Le Shop de la VSAM

occupe de nouveaux locaux dans l'ancienne régie des chevaux

Le 12 juin 2015, une petite cérémonie a été organisée par la VSAM pour célébrer l'occupation par le Shop de ses nouveaux locaux. Les cinq pièces fraîchement rénovées se

trouvent dans la cour intérieure de l'ancienne régie des chevaux, dans une annexe de la halle « Nüssli ». Leur aménagement doit être achevé dans les prochaines semaines.



C'est ici que le Shop de la VSAM a établi ses nouveaux quartiers (portes 1 à 5).



Une partie de notre entrepôt de vente d'insignes de l'armée.



Paul Müller amène de la couleur dans les locaux encore froids.



L'équipe du Shop de la VSAM: Vicky Jäger (départ à la retraite fin 2015), Henri Habegger (chef du Shop) et Florence Balmer (remplace Vicky Jäger à partir de 2016).



Paul Müller, président de la VSAM, et Henri Habegger (1^{er} vice-président de la VSAM) dans les locaux non encore aménagés.



Le président du Conseil de fondation HAM, Hannes Wettstein, remet une machine à café à l'équipe du Shop.

Texte et photos:
Hugo Wermelinger

In memoriam Jacques Schneider

Nous avons appris avec tristesse que Jacques Schneider, membre de longue date du comité et bénévole infatigable, nous a quittés pour toujours le 24 mai dernier, à l'âge de 89 ans. Les funérailles se sont déroulées le 29 mai au cimetière Schoren à Thoune.



Jacques Schneider a collaboré au sein du comité de l'Association du musée suisse de l'armée pendant plus d'une décennie. Après son départ dans le cadre de l'assemblée des membres du 5 mai 2001, il a continué d'œuvrer avec beaucoup d'énergie et d'engagement pour les activités de l'Association du musée suisse de l'armée. Son domaine de prédilection était le traitement et l'inventaire de l'énorme stock et du

flot de règlements, tâches pour lesquelles il pouvait mettre à profit ses vastes connaissances accumulées précédemment dans le cadre de ses activités professionnelles, notamment en tant qu'exploitant de l'arsenal fédéral de Thoune. Jacques a répertorié plus de 14 000 règlements et directives dans une base de données constituée avec minutie et a trié selon un système simple et encore utilisé tous les règlements excédentaires en vue d'une remise ultérieure. Fin octobre 2008, Jacques a remis son travail pratiquement terminé à son successeur, Max Martin, qui a été ultérieurement un collaborateur actif au sein de la Fondation HAM.

Jacques a tenu avec beaucoup de plaisir la caisse à toutes les manifestations, notamment à toutes les expositions organisées dans le cadre des ventes de matériel et de véhicules au PAA de Thoune, appelé « Gant » dans le langage populaire. C'était à chaque fois l'occasion de saluer ses nombreuses connaissances.

Au nom des collaborateurs anciens et actuels de l'Association du musée suisse de l'armée et de la Fondation matériel historique de l'armée suisse, notre président a exprimé nos condoléances et notre sympathie à sa veuve Meta. Nous garderons de Jacques un souvenir ému et reconnaissant.

Henri Habegger

Trois belles trouvailles pour la collection d'artillerie

Au cours de l'année passée, il nous a été donné d'intégrer à la collection d'artillerie trois objets remarquables à l'existence desquels personne n'osait plus croire.

Tout au long du traitement de la collection, l'ensemble des familles de pièces ont été examinées minutieusement quant aux variantes introduites dans notre armée aux cours des années. Ce faisant, il est, d'une part, parfois douloureux de devoir constater que l'état d'origine n'est plus maintenu en raison des nombreuses modifications auxquelles celui-ci a été soumis au cours de son utilisation.

D'autre part, on doit au manque permanent de matériel d'artillerie et à l'usage parcimonieux des moyens disponibles le fait que, souvent, même du matériel non normalisé qui date des débuts de son acquisition est resté conservé dans les inventaires et trouva, dans quelques cas, son usage lors d'essais de tir du Service technique militaire.

En 1880, on procéda en Suisse à des essais avec le canon 12 cm fretté de Krupp. A cet effet, Krupp mit à disposition la pièce n° 1 de ce type qui avait déjà été produite en 1876. L'acquisition en série eut lieu en vertu du Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le budget pour l'année 1884 du 19.10.1883. L'Ordonnance correspondante ne fut édictée par le Conseil fédéral qu'en date du 9 octobre 1885.



Tube n° 1 du canon 12 cm 1882, année de construction 1882

C'est grâce à une indication du divisionnaire aD Fred Heer que nous avons été rendus attentifs à cette pièce particulière, portant le numéro 1, qui se trouvait dans la cour intérieure du château d'Alt-Falkenstein près de Balsthal. Une première reconnaissance et des négociations consécutives furent couronnées de succès, si bien que la pièce a pu réintégrer les inventaires de la Confédération.

Outre quelques autres particularités, le tube n° 1 présente une culasse différente de celle de l'ordonnance ultérieure; cette culasse n'était pas conçue pour le système de percussion Gressly introduit en 1884, mais pour le système d'allumage par friction Krupp que l'on vissait par derrière dans l'axe de la bouche à feu.



Récupération de la pièce et de ses accessoires dans des conditions d'accès et météorologiques difficiles.



Culasse n° 1 lors de la reprise.



*Système d'allumage par friction Krupp.
En Suisse, on désigna ce dispositif d'allumage sous une forme ultérieure non vissable par le terme d'étouille.*

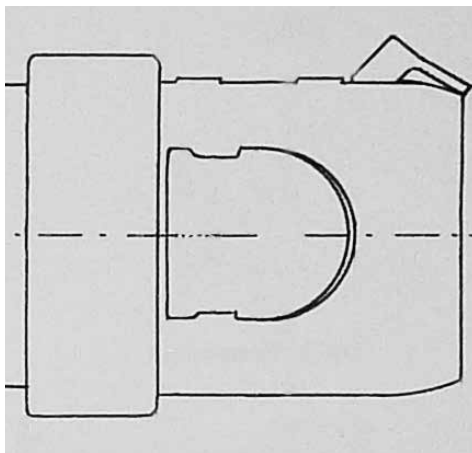


Culasse avec trou taraudé visible servant à visser le système d'allumage par friction.

Plus tard, on procéda à des essais d'amorçage de la charge de poudre au moyen d'un bras de levier, fixé de manière oblique par le haut et l'arrière, analogue à celui des canons 8,4 cm 1879. Ce canal d'allumage fut cependant abandonné lors de la production en série.



Bloc-culasse du tube n° 1 avec le trou de taraudage, visible en haut à droite, pour l'allumage moyennant le bras de levier.



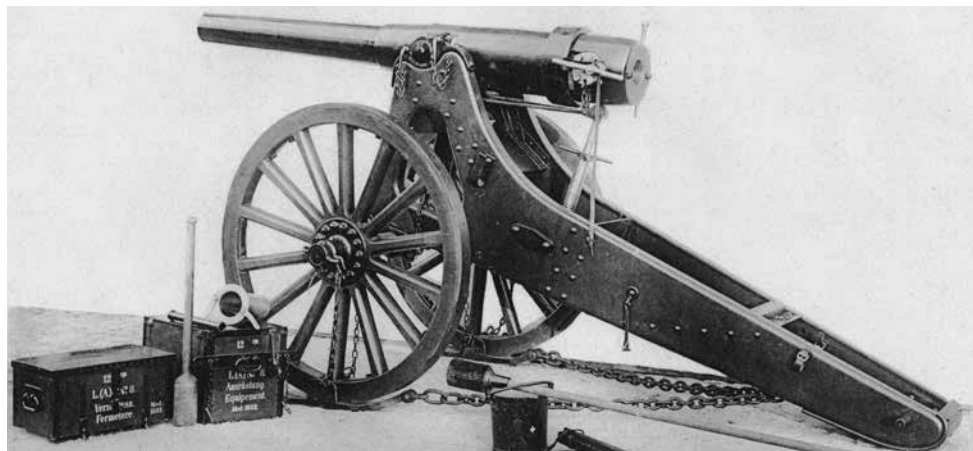
Dessin du tube avec le bras de levier, visible en haut à droite.

Canon de position 12 cm ordonnance 1882, version originale de l'affût

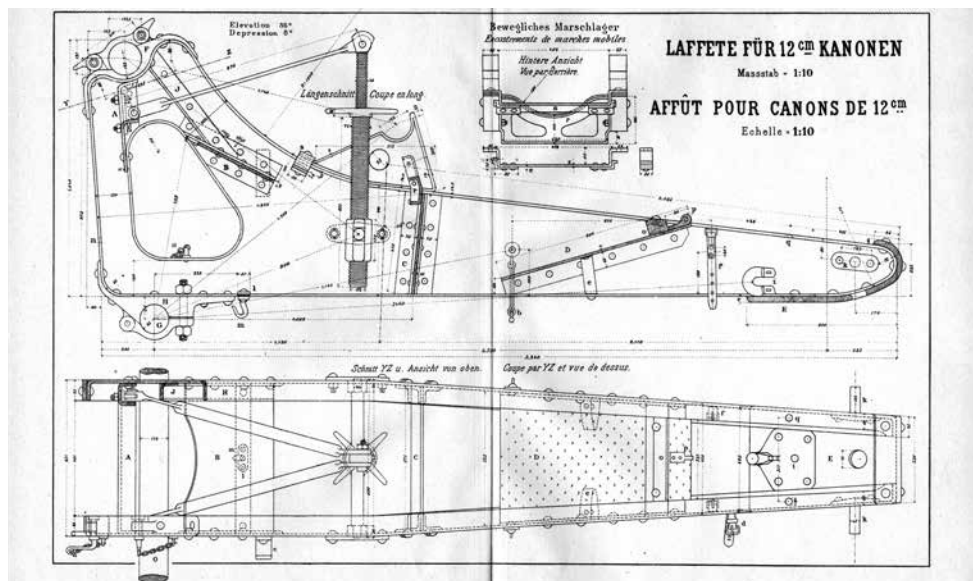
Fort heureusement, nous possédons un nombre suffisant d'exemplaires de certains types de pièces qui nous permettent de réta-

blir les configurations les plus importantes à des coûts raisonnables.

En ce qui concerne le canon de position 12 cm 1882 (dont la durée d'utilité s'étendit sur une soixantaine d'années), il est cependant particulièrement regrettable que sa version initiale,



Pièce avec son affût d'origine en position de tir.



Dessin d'ordonnance de l'affût du 9 octobre 1885, avec support de marche reporté (en haut au milieu et à droite).

introduite en 1882 et utilisée jusque vers la fin de l'année 1916, n'existe plus. On ne dispose que du témoignage du dessin d'ordonnance, de quelques photographies en provenance des archives des Ateliers fédéraux de construction et de nombreuses images de l'engagement.

En raison des nombreuses adaptations techniques apportées principalement à l'affût depuis 1882 jusqu'à sa fin de vie en 1942, les efforts à entreprendre pour le rétablissement de la version d'origine ne paraissent, en l'occurrence, guère défendables. Mais un heureux hasard voulut que nous découvrions, sur une vieille photographie, une pièce de ce type présentant un affût d'origine encore inchangé, située à un endroit de prime abord inconnu. Grâce à l'appui de quelques partenaires, il nous fut possible de trouver cet emplacement à Airolo et de régler la reprise de la pièce avec l'instance fédérale compétente.



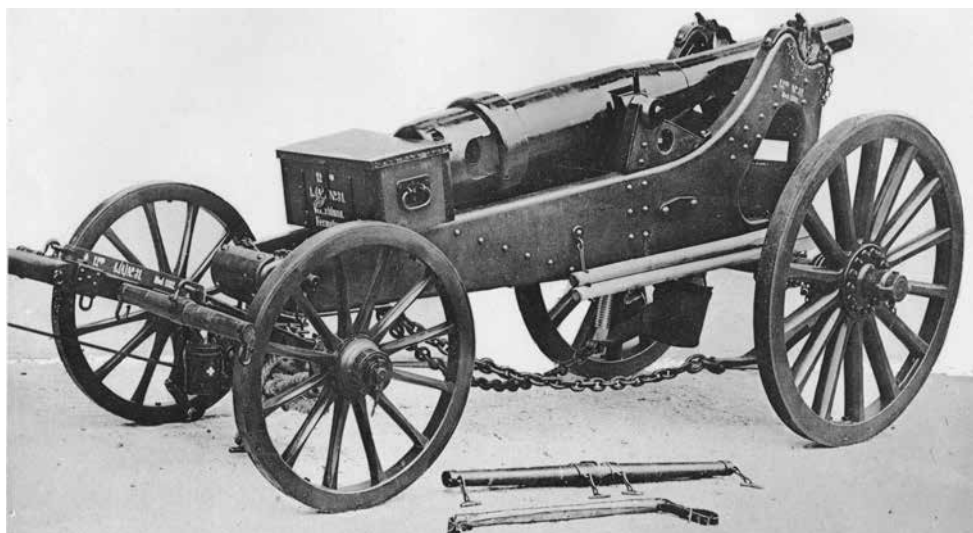
*Information initiale:
photographie du canon à un emplacement inconnu.*



*Le canon, sans ses roues désormais introuvables,
est préparé pour son transport.*

Le problème suivant consista à préparer les composantes manquantes, à savoir en particulier les caissons pour l'équipement et le support de marche pour le tube rétracté. Heureusement, les nombreux arrivages nous permirent d'en retirer les caissons pour l'équipement ainsi que les autres accessoires. En revanche, le support de marche dut être reconstruit selon les plans d'origine, ce qui fut effectué avec grande précision par notre partenaire Johannes Heiss et son équipe du Musée des Trois Frontières à Heitersheim (Allemagne).

Le support de marche évoqué servait à déplacer le centre de gravité de la pièce vers le bas et aussi loin en arrière que possible, entre les essieux. De plus, il permettait de réduire la place nécessaire à l'entreposage de la pièce dans sa hauteur et sa longueur. Plus tard, avec l'introduction dès 1916 de la ceinture de roues, du frein à sabot et des



Version d'origine du canon 12 cm 1882, avec son tube dans le support de marche.



Affût d'origine, avec son équipement au complet et son support de marche reconstruit ultérieurement.

coins de recul selon le modèle français, on abandonna le support de marche, car le déplacement du centre de gravité était réalisé par le poids des composantes chargées en plus. Mais le plus grand avantage était ob-

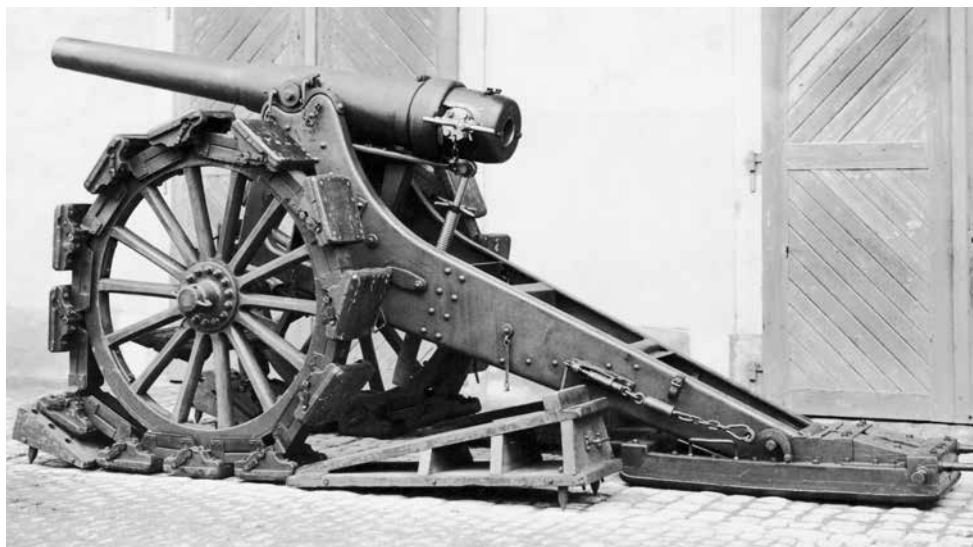
tenu par le fait que, lors de la prise de position, on pouvait renoncer à la réintégration du tube dans le roulement des tourillons qui exigeait beaucoup de temps et d'énergie. Dès cette époque, on ajouta également

un support à ressorts sous la partie arrière du tube et un collier de serrage devant la frette la plus grande afin d'atténuer le consi-

dérable déploiement d'énergie nécessaire à l'élévation du tube.



Configuration de transport de la pièce 1916 après l'introduction des ceintures de roues, des arcs de recul (chargés séparément) et du frein à sabot.

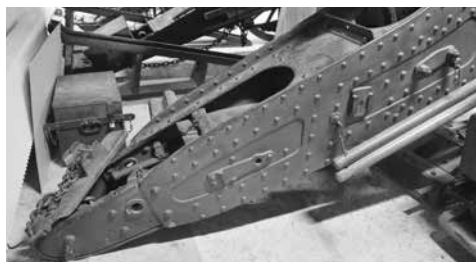


Pièce en position de tir dans la nouvelle configuration depuis 1916, avec ceintures de roues, arcs de recul et frein à sabot.

Signalons, enfin, qu'avec cette acquisition, toutes les variantes connues des affûts et de leurs modifications sont représentées dans la collection. Les renforcements des affûts s'avèrent nécessaires afin de maintenir l'emploi des pièces sollicitées par une durée de vie allongée non prévue et par les munitions dont les performances étaient désormais fortement augmentées.



Affût avec renforcements inférieurs et supérieurs fixés par rivetage.



Affût avec renforcements latéraux et supérieurs fixés par rivetage.



Affût avec équerres de renforcement soudées en dessous.

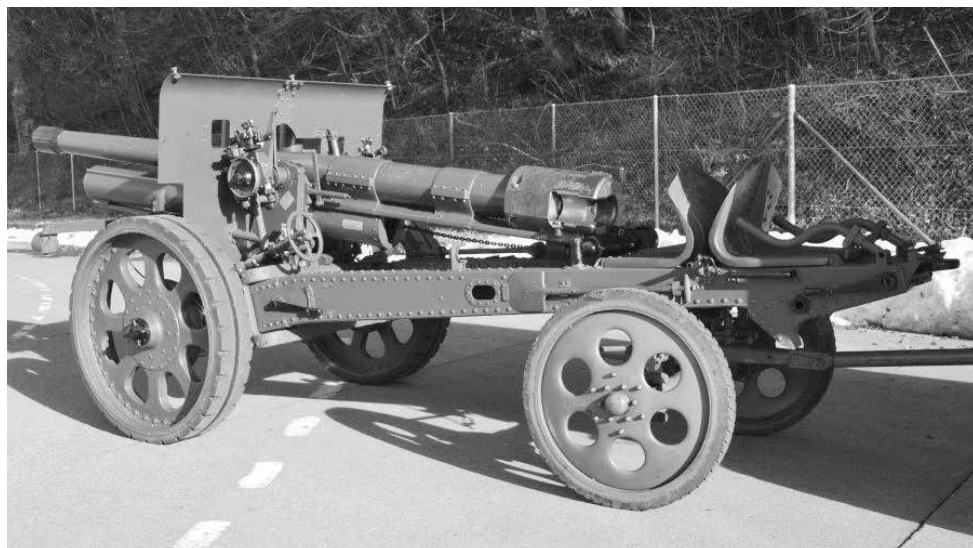
Bloc-culasse n° 1 du canon 10,5 cm 1935 L 42

A la recherche d'une pièce d'artillerie performante et de grande portée, la Suisse procéda, en 1934, à l'essai de différentes pièces de Bofors (Suède), Schneider (France) et Vickers-Armstrong (Royaume-Uni). Les tests de tir et de conduite révélèrent une supériorité évidente de la pièce de Bofors. En décembre 1934, on procéda, dans l'urgence, à l'acquisition de neuf pièces complètes Bofors, à livrer au bout d'onze mois seulement. On commanda à Bofors trente tubes bruts et quinze blocs-culasse supplémentaires afin d'accélérer la production sous licence en Suisse. A l'origine, les premiers neuf canons 10,5 cm ord. 1935 de Bofors étaient équipés d'un simple frein de bouche à trou; ce dernier ne fut remplacé qu'après la livraison et la finition en Suisse du réputé frein de bouche à chambre double, dont les performances étaient supérieures. Il fut donc possible de passer, en 1936, des trois charges partielles utilisées initialement en Suède à quatre et, en 1937, même à six charges partielles réparties en deux groupes de charges. Ce frein de bouche fut également utilisé, sous une forme adaptée, pour la modernisation des obusiers 12 cm 1912 dont la nouvelle version fut désormais appelée obusier 12 cm 1912/39.

A part le rééquipement général ultérieur des roues d'affût et d'avant-train avec des pneus à chambre à air munis de structures à l'épreuve des balles, il convient de mentionner encore une particularité de l'affût d'origine, à savoir les trois têtes apposés sur la tranche supérieure du bouclier (servant à empêcher la détérioration des filets de camouflage et des bâches). Le têt du milieu fut remplacé au début des années 1960 par le support de fixation du dispositif de camouflage.



Canon 10,5 cm ord. 1935 L 42, dans sa version originale Bofors, au cours des essais à Thoune, avec frein de bouche à trous et pneus pleins.



Pièce dans sa configuration d'origine, préparée pour la collection.

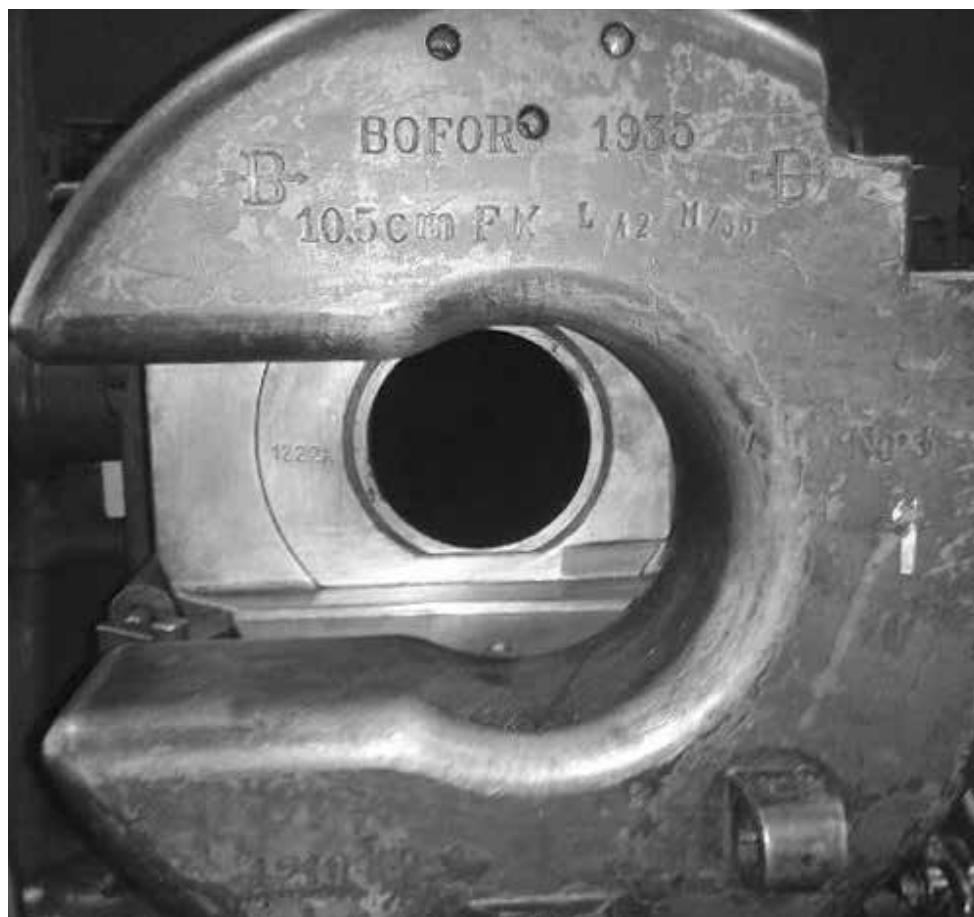
Le tableau du mois d'octobre 1961 reproduit ci-dessous révèle que les pièces n° 2 à 9, livrées à l'origine par Bofors, étaient attribuées au matériel d'instruction de Bière. La pièce n° 1 resta dans les inventaires du STM en vue d'essais de tir avec un tube plusieurs fois remplacé. On ne sait pas encore si la nu-

mérotation des blocs-classe et des tubes fabriqués en Suisse commençait effectivement par le numéro 18. C'est probablement par hasard que cette pièce n° 1 resta dans les états d'armasuisse et fut acheminée vers la Fondation HAM où, fort heureusement, l'on reconnut ce joyau.

ALL. GERM. U.S. ARMY - Bern, Octobre 1961.
 Sektion Korpusmaterial - Verzeichnis - Nur für dienstl. Gebrauch
 Art.No. 72059 10,5 cm Sch.Kan.35 L 42 K.6.3.23 (p.OT 61) A l'usage exclusif du service T E B
 Canon lourd de 10,5 cm 35 L 42 K.6.3.23 (p.OT 61)

Nr.	Alt		Neu	
	Sch.Kan.Bttr.	Zeughaus	Zeughaus	Sch.Kan.Bttr.
2	III	Bière	Bière	II
3	II	"	"	II
4	III	"	"	II
5	III	"	"	II
6	III	"	"	II
7	II	"	"	II
8	III	"	"	II
9	III	"	"	II
18	II	Lion	Lion	II
19	II	"	"	II
20	II	"	"	II
21	II	"	"	II
22	II	"	"	II
23	I	"	"	II

Bofors



Bloc-culasse de la pièce n° 1, usinée en 1935 chez Bofors.

Conformément aux fiches de contrôle disponibles, le numéro de tube 355 était le plus élevé des canons 10,5 cm de l'artillerie mobile; avec, plus tard, quatre pièces supplémentaires attribuées au Service du Génie et des Fortifications à Andermatt, portant respectivement les numéros 356 à 359. Par la

suite, ces pièces furent intégrées à l'ouvrage d'artillerie Jaun.

Pour les canons 10,5 cm sur affût flasque resp. affût levier (tous usinés en Suisse) appartenant aux forteresses, on utilisa des séries de numéros différents.

Texte et illustrations:
Henri Habegger

Journée portes ouvertes,

Berthoud, 17 octobre 2015,

de 10 h 00 à 19 h 00

La **Fondation Matériel historique de l'armée suisse** (Fondation HAM) gère à Thoune et à Berthoud une vaste collection de pièces historiques pour le compte de la Confédération suisse.

Samedi 17 octobre 2015, la collection de véhicules historiques de l'armée suisse conservée au centre logistique de Berthoud (ex-PAA) ouvrira ses portes à petits et grands. Le très vaste entrepôt de Berthoud permettra aux visiteurs de découvrir l'histoire variée de la motorisation de l'armée suisse. La collection comprend tous types de véhicules, des calèches aux chars Leopard en passant par les plus vieux modèles de véhicules à moteur. Tour de l'exposition, découverte d'une ou plusieurs époques historiques ou encore plongée dans un domaine bien précis: les visiteurs auront le choix de la formule.

L'entrée est gratuite. Pendant les horaires d'ouverture, vous pourrez vous restaurer sur place à des tarifs abordables ou emporter votre propre pique-nique. Le site est entièrement accessible en fauteuil roulant. De nombreuses places de stationnement pour voitures, motos et vélos sont disponibles. Le centre logistique est accessible facilement en transports publics depuis la gare de Berthoud.

L'**Association du musée suisse de l'armée** (VSAM), qui subventionne la Fondation HAM, présentera lors de cette journée portes ouvertes une toute nouvelle édition de l'ouvrage *Fahrzeuge der Schweizer Armee*

(Véhicules de l'armée suisse), rédigée par plusieurs auteurs sous la direction du célèbre auteur spécialisé Markus Hofmann.

La **boutique de l'Association du musée suisse de l'armée** sera présente à cet événement avec une vaste gamme de publications et d'insignes, et proposera pour la première fois à la vente l'ouvrage *Fahrzeuge der Schweizer Armee*.

La Fondation HAM et l'Association du musée suisse de l'armée se réjouissent de votre visite!

Texte:
Fondation HAM et Henri Habegger